

# ENGAGEMENT DU SERVICE ENVERS LES FOURNISSEURS

## ➤ Engagement de courtoisie

*Vous avez pris la peine de nous écrire.*

Nous nous engageons à vous répondre dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre courrier.

## ➤ Engagement d'accueil personnalisé

*Vous avez des difficultés manifestement sérieuses et légitimes mais vos démarches réitérées auprès des services concernés sont demeurées infructueuses.*

**Nous nous engageons à vous mettre en relation avec un interlocuteur placé auprès du directeur pour étudier votre problème.**

*Vos difficultés persistent.*

**Nous vous suggérons d'entrer en relation avec le chargé de mission PME-PMI auprès du ministre (1) qui examinera avec vous votre problème et fera tout son possible pour lui trouver une solution.**

## ➤ Engagement d'information sur nos marchés

*Vous souhaitez connaître précisément nos marchés.*

**Nous nous engageons à mettre en ligne nos avis d'appel public à la concurrence, nos avis de préinformation et d'attribution sur le site Internet « [achats.defense.gouv.fr](http://achats.defense.gouv.fr) ». Vous pourrez visualiser, si vous le souhaitez, ces avis selon les services acheteurs ou les métiers ou sites géographiques qui vous intéressent.**

## ➤ Engagement d'information sur la réglementation des marchés publics

*Vous ne connaissez pas, ou connaissez mal, la réglementation applicable à votre marché (ou futur marché).*

**Nous nous engageons à mettre à votre disposition sur le site Internet « [achats.defense.gouv.fr](http://achats.defense.gouv.fr) » les formulaires liés à la passation des marchés publics, ainsi qu'un lien renvoyant directement aux textes généraux relatifs à la commande publique.**

## ➤ Engagement d'information sur nos méthodes de passation et d'exécution de nos marchés

*Vous avez du mal à comprendre les règles relatives à la passation ou à l'exécution de nos marchés.*

**Nous nous engageons à vous fournir des explications pratiques pour vous aider à mieux maîtriser l'environnement dans lequel votre marché est passé et s'exécute.**

## ➤ Engagement d'information sur l'organisation des services concernés par votre marché

*Vous souhaitez formuler une demande concernant un marché mais vous ne savez pas qui contacter.*

**Nous nous engageons à insérer, dans un organigramme ou un descriptif, les différents services concernés par votre marché (service achat, service technique, service liquidation-mandatement, comptable public). Votre interlocuteur PME-PMI est le Chef du service achats infrastructure. Vous pouvez le joindre au 03.55.74.80.26 (Tél.) – 03.55.74.80.29 (Fax) – [esid-metz.ach.fct@def.gouv.fr](mailto:esid-metz.ach.fct@def.gouv.fr) (Mail) ou lui écrire à l'adresse suivante :**

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Metz – Chef du service achats infrastructure –

**Interlocuteur PME-PMI** – 1, rue du Maréchal Lyautey – BP 30001 – 57044 METZ Cedex 01

**(1) Le chargé de mission PME-PMI** : 14, rue Saint-Dominique – 75700 PARIS SP 07

Par mail : [missionministerielle.pme@defense.gouv.fr](mailto:missionministerielle.pme@defense.gouv.fr) - Par fax : 01 86 69 07 38 - Par téléphone : 01 86 69 07 39

Par courrier : Mission ministérielle PME - 14, rue Saint-Dominique 75007 PARIS